

Aux directions cantonales de la culture

À la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC)

Zurich, le 2^{ième} avril 2020

**Ordonnance COVID dans le secteur de la culture :
mise en œuvre des mesures par les cantons**

Mesdames, Messieurs,

Les mesures nécessaires que le Conseil fédéral a prises pour endiguer la progression de l'épidémie de Covid-19 ont des conséquences draconiennes, non seulement pour l'économie nationale, mais aussi pour le secteur de la culture. Nous avons pris acte avec soulagement de ce que le Conseil fédéral a réagi très vite et, en édictant l'ordonnance COVID dans le secteur de la culture, défini diverses mesures ayant pour but de limiter les conséquences économiques dans le secteur de la culture, d'empêcher une atteinte durable au paysage culturel suisse et de contribuer à la préservation de la diversité culturelle.

À cet égard, le rôle des cantons dans la préservation de la diversité culturelle en Suisse est d'une extrême importance, car l'application des mesures suivantes est de leur ressort :

- aides d'urgence aux entreprises culturelles à but non lucratif (art. 4 et 5 de l'ordonnance COVID dans le secteur de la culture), et
- indemnisation des entreprises culturelles (à but lucratif ou non lucratif) et des acteurs culturels pour leurs pertes financières (art. 8 et 9 de l'ordonnance).

La mise en œuvre de ces mesures – il s'agit là de nouveaux instruments, pour l'application desquels il n'existe pas encore de pratique juridique – est un défi pour tous les acteurs. Nous en sommes conscients. À ce jour, nous avons l'impression que la création culturelle, surtout en ces temps difficiles, jouit d'une grande estime de la part des cantons. Mais pour le secteur de la culture et pour ses acteurs, il sera essentiel que la mise en œuvre des mesures susmentionnées par les cantons se fasse de manière aussi uniforme que possible et que tous les cantons tirent à la même corde. C'est seulement ainsi que le but commun visé – l'atténuation des conséquences économiques et la préservation de la diversité culturelle – pourra être atteint. Pour l'ensemble du secteur, il est naturellement aussi précieux et important que l'encouragement existant de la culture, précisément en cette période très dure, ne soit pas réduit mais plutôt renforcé. Là aussi les cantons, dans leur

TASKFORCE « Mesures Corona Culture »
Suisseculture
Kasernenstrasse 23
CH-8004 Zürich
T +41 43 322 07 30
www.suisseculture.ch
taskforce@suisseculture.ch

position importante de mécènes, peuvent donner un signal fort en versant sans complications administratives les sommes déjà accordées et en réagissant à l'état d'exception avec toute la flexibilité possible.

Suisseculture a mis sur pied une task-force intersectorielle pour traiter des questions juridiques et pratiques complexes qui se posent en lien avec la mise en œuvre des mesures. Cette task-force recueille et rassemble les questions que se pose le secteur de la culture et les transmet régulièrement à l'Office fédéral de la culture (OFC). Elle se conçoit comme un organe de liaison entre le secteur de la culture et l'OFC.

Dans cet esprit, nous tenons d'ores et déjà à vous remercier vivement pour le précieux travail que vous accomplissez pour le bien de la création culturelle en Suisse, et sommes impatients de voir comment les cantons mettront en œuvre ces instruments d'un nouveau genre.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour les associations et institutions signataires



Omri Ziegele
président de Suisseculture



Alex Meszmer
directeur de Suisseculture



Rosmarie Quadranti
présidente cultura
présidente Conseil Suisse de la Musique

Suisseculture – Organisation faîtière des associations culturelles
Suisseculture Sociale

Action Intermittence

A*dS – Autrices et auteurs de Suisse

ARF / FDS – Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films

Assitej – Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse

CSBC – Commission suisse des bars et des clubs

CSM – Conseil suisse de la musique

Cultura – Association faîtière des institutions culturelles suisses

Danse Suisse – Association suisse des professionnels de la danse
FCMA – Fondation CMA
Fondation SUISA
GSFA - Groupement suisse du film d'animation
Impressum – Les journalistes suisses
IndieSuisse – Association de labels musicaux et producteur.trice.s indépendants
La Coalition - Coalition suisse pour la diversité culturelle
MMFSuisse – MusicManagersForum Suisse
orchester.ch – Association suisse des orchestres professionnels
Petzi – Fédération suisse des clubs et des festivals de musiques actuelles
Pro Cirque – Association suisse des professionnels des arts du cirque
SBF – Photographes professionnels et photodesigners suisses
SBKV – Schweizerischer Bühnenkünstlerverband
SDA – Swiss Design Association
SMPA – Swiss Music Promoters Association (association suisse des organisateurs professionnels de concerts, shows et festivals)
SMV/USDAM – Union suisse des artistes musiciens
SONART – Association suisse de musique
SSFA – Société suisse des femmes artistes en arts visuels
SSFV – syndicat suisse film et vidéo
SSM – Syndicat suisse des mass media
SSPM – Société suisse de pédagogie musicale
Suisse Diagonales Jazz
Syndicom – Syndicat des médias et de la communication
t. – Professionnels du spectacle Suisse
USPP – Union suisse des photographes professionnels
UTS – Union des théâtres suisses
VISARTE – Association professionnelle des artistes visuels en Suisse